

Formation Remorque.

Permis B96

Ensemble de véhicules Maxi 4T250.

Condition: posséder le Permis B.

Le Permis B96 sera obtenu après validation des 7 heures de formation sur un ensemble de véhicule dont la somme des PTAC est comprise entre 3500 et 4250 Kg.

Cette formation est composée de 4 heures hors circulation et 3 heures en circulation. Elle peut être collective avec au maximum 3 candidats.

A l'issue des 7 heures, une attestation vous sera délivrée mais le nouveau Permis de Conduire doit être obtenu pour pouvoir conduire cette catégorie.

Nous devons effectuer les démarches ANTS pour la délivrance de votre nouveau Permis de Conduire.

Pour cela, nous vous demandons une participation dont le montant est fixé à : 30 € TTC

Pièces à nous fournir pour établir votre dossier [Nous éditons les copies pour vous en agence.](#)

- La Carte d'Identité valide + le certificat de la Journée Défense et Citoyenneté (*majeur âgé jusqu'à 25 ans*)
- e.photos d'identité (chez un photographe) **pour ANTS**
- 1 Justificatif de domicile (moins de 6 mois) + CNI de l'hébergeant (*l'attestation d'hébergement normalisée fournie et à signer en agence*).
- Le Permis de Conduire actuel
- 2 enveloppes timbrées sans adresse (1 au format A4 timbrée à 100 g et 1 au format normal timbrée à 20 g)

Frais de Dossier : 30 €

Fournitures administratives et pédagogiques **5 €**

Formation 7 Heures **385 €**

Tarif TTC 2024

Coût total des prestations* **420 €**

**Tarif dégressif en collectif.*

Pour toute augmentation de tarif, seules les prestations au-delà du contrat sont concernées.

Heure de conduite supplémentaire si besoin **55 €**



1 Rue Alsace Lorraine - 12100 Millau - Tél. 05 65 60 38 94 - Mob. 06 82 42 74 31

contact@ericcolrat.fr - www.ericcolrat.fr - Agrément Préfectoral E1501200060 - Siret 984 386 870 00013

Nous sommes certifiés Qualiopi. Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistré sous le N°76120121512 par la DREETS Occitanie.

Label "Qualité des formations au sein des écoles de conduite".